

DU PÈRE TRANQUILLE AU PÈRE FOUETTARD

Christian SAUTTER et Catherine CADOU

Ce sont les noms de deux restaurants de la rue Pierre Lescot, dans le quartier des Halles de Paris, « Le père tranquille » et « Le père fouettard », qui inspirent cette dernière Lettre de l'année 2025. Commençons par le Père tranquille !

Le 16 décembre, l'Assemblée Nationale a rendu hommage à Pierre BÉRÉGOVOY (1925-1993), en dévoilant une plaque à la place qu'il a brièvement occupée dans l'hémicycle (la place même qui avait longtemps été celle de François MITTERRAND). Devant la famille de Pierre, des personnalités, et d'anciens collaborateurs de celui qui fut secrétaire général de l'Élysée en 1981 {c'est alors que j'ai rejoint son équipe}, puis ministre des Affaires sociales, ministre des Finances et, tardivement Premier ministre avant de se suicider le 1^{er} mai 1993, la présidente de l'Assemblée Nationale, Yaël BRAUN-PIVET, a rendu un brillant et subtil hommage à celui « auquel rien n'aura été épargné ». Depuis sa jeunesse, lorsqu'il a dû renoncer à faire des études pour devenir le gagne-pain de sa famille comme ouvrier. Jusqu'à sa fin tragique, quand il a assumé la cuisante défaite du Parti socialiste aux élections législatives de mars 1993, tout en affrontant une campagne de calomnie si blessante pour cet homme profondément honnête.

Je craignais un peu que ne suive un long défilé de discours convenus de l'ancien Président de la République et des anciens Premiers ministres de gauche pieusement réunis en ce moment de souvenir. Mais, heureuse surprise, ce sont deux lycéens de Nevers qui se sont avancés : ils sont membres du Conseil des enfants que Pierre Bérégovoy avait créé quand il était maire de la ville. Très assurée, une demoiselle a relu le discours que le ministre des Finances avait prononcé au même endroit à l'automne 1984, pour présenter le projet de budget 1985. Un tel plaidoyer pour le travail nécessaire de tous, la bonne gestion des deniers publics et la solidarité vis-à-vis des plus faibles, a pris aujourd'hui une résonance dramatique alors que le gouvernement et les groupes parlementaires sont incapables de s'entendre sur le budget de l'année 2026.

Le deuxième lycéen, avec quelques poils au menton, a lu le discours que le Premier ministre Pierre Bérégovoy avait exposé à l'Assemblée nationale en

1992 pour modifier la Constitution et rendre possible l'adoption du Traité de Maastricht, acte fondateur qui a transformé une union économique en puissance politique. Entendre de la bouche d'un adolescent cette profession de foi vibrante pour l'Europe, était particulièrement émouvant, à un moment où la conscience européenne vacille en France, y compris au plus haut niveau de l'État. « La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir », cette maxime de François Mitterrand, reprise par le ministre en 1992, était poignante en cet hiver 2025.

Après l'hommage à la « force tranquille » d'un homme d'État qui n'était pas passé par les grandes écoles, écoutons les propositions d'un brillant diplômé, Guillaume HANNEZO, qui fut un conseiller technique de Pierre Bérégovoy à Bercy en 1988. Ce « Père fouettard » a rédigé quatre-vingt pages sur le thème « *Comptes publics, en finir avec le n'importe quoi (qu'il en coûte)* » (Terra Nova, 8 décembre 2025).

Le spécialiste commence par jauger la profondeur du trou à combler pour simplement **stabiliser** la dette publique, en pourcentage du Pib. Un chiffre compris entre 100 à 120 milliards d'euros fait à peu près consensus. C'est en apparence peu par rapport à la masse des budgets de l'État, de la Sécurité sociale et des collectivités locales (dépenses de 1670 Mds € et recettes de 1500 Mds € en 2024), mais c'est énorme par rapport aux mini-économies ou recettes supplémentaires discutées cet hiver pour l'an prochain.

D'où vient ce déficit préoccupant ? Hannezo passe en revue les crises budgétaires passées et affirme que ce qu'il appelle « le désastre budgétaire de Macron », cumulant de fortes baisses d'impôts et cotisations sociales sur les entreprises et sur les ménages et des dépenses supplémentaires en faveur des mêmes, dépasse les dérapages antérieurs, y compris celui de 1981 ! Il rappelle que d'autres pays européens ont su ramener le fleuve en crue dans son lit, qu'il s'agisse de l'Allemagne réduisant sa dette publique après l'énorme dépense de la réunification ; de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie parvenant, douloureusement, à un excédent budgétaire avant paiement des intérêts de la dette {ce que les spécialistes appellent l'excédent primaire} après la crise financière de 2008 et le Covid.

Que faire, demande « le père fouettard » ? Même si l'on cumule les suggestions variées de hausse de la fiscalité sur les plus riches des particuliers et des entreprises, de relèvement des droits de successions d'un côté et, de l'autre, de réduction des effectifs de fonctionnaires, de passage du rabout sur les dépenses, ou encore de convaincre les jeunes de travailler plus tôt et les seniors de s'activer plus longtemps {et les entreprises d'embaucher davantage !}, on ne

parviendrait qu'à moins du tiers de l'effort nécessaire. Comment trouver les deux-tiers restants qui seront donc payés directement ou indirectement par l'ensemble de la population ? De deux façons, écrit-il.

Première ligne sur l'ordonnance : équilibrer le régime des retraites. Celles-ci coûtent nettement plus cher qu'en Allemagne et, circonstance aggravante, les retraités épargnent plus que les actifs ... en achetant de la dette publique plutôt que les actions d'entreprises qui investissent dans l'innovation et la croissance. Moralité : il faudrait toucher le revenu des retraités qui épargnent, la classe moyenne supérieure ! Ceci, via l'impôt sur le revenu (l'absurde réduction de 10% du revenu imposable pour frais professionnels coûte 5 Mds), la contribution sociale généralisée (CSG), la sous-indexation, l'assurance-vie. Les solutions techniques existent à l'évidence, mais elles sont d'une impopularité garantie chez des électeurs particulièrement assidus dans les bureaux de vote !

Deuxième ligne sur l'ordonnance du docteur administrant une purge : la hausse de la fiscalité qui frappe un très large public et qui rapporte énormément. Dans le viseur, la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et la fameuse CSG inventée par Michel ROCARD en 1988. Un point de TVA (augmentation du taux de 1%) rapporte 11,4 Mds € ; un point de CSG (qui frappe aussi les revenus du capital et les retraites) 14,6 Mds €. Hannezo remarque que le taux de base de la TVA est à 20% en France, tandis qu'il monte à 25% en Suède et au Danemark, 22% en Italie ... et 19% en Allemagne. Il ajoute que la TVA frappe les importations comme les produits et services nationaux et équivaut à une « petite dévaluation ».

Face aux deux objections habituelles, il se défend mollement. Frapper la consommation est injuste dans la mesure où les plus pauvres consomment tout leur revenu alors que les plus aisés en épargnent une partie. Il répond que l'on pourrait ne pas toucher au taux réduit qui concerne principalement l'alimentation, mais cela ferait perdre des recettes (le bénéfice par point ne serait plus que de 7 Mds). Deuxième objection : si les consommateurs sont frappés, le risque de récession devient grand puisque le moteur principal de la croissance (déjà molle !) serait coupé. Hannezo répond que, si la confiance renait, le taux d'épargne de précaution diminuera et que la construction de logements et l'investissement productif pourraient repartir.

Entre les lignes de cette sévère ordonnance, on peut lire un message politique. Hannezo fait une référence délibérée à la crise de 1958. En ces temps

lointains, la situation budgétaire était grave, en raison du coût de la guerre en Algérie ; et la situation politique était carrément dramatique, en raison de la révolte d'Alger. Porté par les mutins, le général Charles de GAULLE accéda au pouvoir en respectant les formes démocratiques et, président du Conseil, engagea un formidable train de réformes, allant de la réécriture de la Constitution, à un plan de rigueur d'une grande intensité. Dans sa thèse de 1965 dirigée par Raymond BARRE, Philippe HERZOG a démontré que 1959 est la seule année durant laquelle le pouvoir d'achat des Français a fortement régressé {sans aller jusqu'au recul de 35% que les Grecs ont vécus après 2010}.

Selon Hannezo, la France ne stabilisera ses finances publiques que sous la contrainte d'une crise. Et cette crise, il l'annonce en voyant progresser d'année en année le poids des charges d'intérêt sur la dette publique, au fur et à mesure que la dette augmente et, surtout, que les taux d'intérêt montent, au niveau européen et, au sein du bloc de l'Euro, en France par rapport à l'Allemagne. Le futur président de la République ou la future présidente élu(e) en 2027 va se retrouver confronté(e) au choix que François Mitterrand a vécu en 1983 : choisir la discipline européenne sous la férule de la Banque Centrale Européenne (BCE), ou partir à l'aventure au nom d'un souverainisme à courte vue. François Mitterrand avait fait le bon choix. Espérons que son lointain successeur fera de même. Cela dépend en bonne partie de nous, chers amis électeurs !

19 décembre 2025